

SALAISONS DES BELIERS DEBEAUVOORDER rappelle PATE DU CHEF AUX ENDIVES



- Noms des modèles ou références concernés : **Pâté aux endives 3,2 kg**
- Marque : **DEBEAUVOORDER**
- **GTIN 5410910180320 Lot 220413000 Date limite de consommation 29/05/2022**
- Conditionnements : **Poelon 3,2 kg destiné au rayon charcuterie traditionnel**
- Date début/fin de commercialisation : **du 21/04/2022 au 06/05/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **BE B659 EG**
- Zone géographique de vente : **Régions : Hauts-de-France**
- Distributeurs : **AUCHAN, CARREFOUR, INTERMARCHÉ**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Possible contamination par des Salmonelles**
- Risques encourus par le consommateur : **Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 13 mai 2022**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Contacter par téléphone les magasins concernés**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre